

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
188<sup>e</sup> année  
17 mai 2012  
n° 20 / 7513<sup>e</sup>  
pages 1257 à 1320

## CHRONIQUES / Conflit de juridictions et conflit de lois

Atteintes aux droits de la personnalité sur internet :  
tribunal compétent et loi applicable

(à propos de CJUE 25 oct. 2011 et Civ. 1<sup>re</sup>, 5 avr. 2012)

> Tristan Azzi

1279

> Sylvain Bollée et Bernard Haftel

1285

## ÉDITO

1257 Yes, they can !, Félix Rome

## ACTUALITÉS

1261 Responsabilité des hébergeurs : l'affaire est-elle dans le sac ?

1262 Crédit renouvelable : bordereau de refus des modifications du contrat

1263 OPCVM : caractère discriminatoire de la loi française

## POINT DE VUE

1277 L'affaire Vïveo. Le dernier acte ?, Pascal Lokiec

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

1294 **Panorama** : Exécution des peines, Jean-Paul Céré, Martine Herzog-Evans et Eric Péchillon

1304 **Notes** : Les retombées d'une éruption volcanique sur la responsabilité des agents de voyages,  
note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 8 mars 2012 [2 arrêts], Christophe Lachière

1308 Le fondement juridique du « tour d'échelle », note sous Civ. 3<sup>e</sup>, 15 févr. 2012, Nicolas Thomassin

1312 Précisions sur l'appréciation des conditions de validité de la clause compromissoire  
au regard de l'article 2061 du code civil, note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 29 févr. 2012, Anne-Claire Rouaud

1316 Retour sur la portée de la loi du 10 juillet 2000 tendant à préciser la définition des délits  
non intentionnels, note sous Civ. 2<sup>e</sup>, 15 mars 2012, Nicolas Rias

## ENTRETIEN

1320 Jacques Raynard - Le DJCE, quarante ans de formation d'excellence  
en droit de l'Entreprise dans l'Université

DAJLOZ

321220

9 782993 212202

# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE  
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER  
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE  
et Charles VALLEE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE  
Bénédictine FAUVARQUE-COSSON

## EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition.

## REDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef  
Inès GALLMEISTER (5356) Rédactrice en chef adjointe

### • REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET  
Commerce électronique: Cédric MANARA  
Concurrence - Distribution: Eric CHEVRIER  
Contrat d'affaires: Xavier DELPECH  
Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH  
Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD  
Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET  
Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU  
Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • EDITION - REALISATION

#### Secrétaires de rédaction:

Françoise ARRIAGADA (5363)

Katy PERCHEREAU (5366)

Secrétaire d'édition: Patricia ANDRY (5284)

Directeur artistique: Patrick VERDON (5448)

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Mélanie WONG

Abonnements: Yvette NAY

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN

Abonnements: ventes@dalloz.fr

Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 398 € HT (406,36 € TTC)

Etranger: 464 € HT

Prix au numéro: 19,40 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1012 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne cedex

Dépôt légal - Mai 2012

## Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69572 195 550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché à cheval  
« Recueil / Revue des sociétés »

# SOMMAIRE

ÉDITO par Félix Rome

1257 Yes, they can !



1260

## DROIT DES AFFAIRES

### Banque-Crédit-Garantie

Cautionnement disproportionné:  
appréciation souveraine des juges du fond,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 4 mai 2012*

### Commerce électronique

Responsabilité des hébergeurs:  
l'affaire est-elle dans le sac?,  
*Com. 3 mai 2012*

### Consommation

Crédit renouvelable: bordereau de refus des  
modifications du contrat, *Douai, 29 mars 2012*

### Fiscalité

OPCVM: caractère discriminatoire de la loi  
française, *CJUE 10 mai 2012*

### Propriété intellectuelle

Tirage d'une sculpture: notion d'exemplaire  
original, *Civ. 1<sup>re</sup>, 4 mai 2012*

Action en contrefaçon: exploitation  
non équivoque de l'œuvre litigieuse,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 4 mai 2012*

### Société et marché financier

Société civile: l'obligation aux dettes sociales  
ne profite qu'aux tiers, *Com. 3 mai 2012*

Expertise de l'article 1843-4: recours  
en cas d'excès de pouvoir, *Com. 3 mai 2012*

1265

## DROIT CIVIL

### Contrat-Responsabilité-Assurance

Responsabilité du garagiste: manquement à  
son obligation de résultat, *Civ. 1<sup>re</sup>, 4 mai 2012*

Rémunération du mandataire: présomption  
de gratuité du mandat, *Civ. 1<sup>re</sup>, 4 mai 2012*

Expert-comptable: nature juridique  
de l'intervention, *Civ. 1<sup>re</sup>, 4 mai 2012*

Reconnaissance de dette: preuve  
de l'absence de cause, *Civ. 1<sup>re</sup>, 4 mai 2012*

Exception de nullité: commencement  
d'exécution et prescription de l'action,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 4 mai 2012*

### Famille-Personne-Succession

Violences faites aux femmes: condamnation  
de la Hongrie, *CEDH 24 avr. 2012*

1267

## DROIT IMMOBILIER

### Construction-Urbanisme

Surface plancher: précisions sur la dispense  
de recours à un architecte

### Copropriété

Frais de chauffage: répartition  
dans les immeubles collectifs d'habitation

1269

## DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

### Droit européen

Directive « monnaie électronique »:  
retard de transposition par la France  
Statut de résident de longue durée:  
droits fiscaux excessifs, *CJUE 26 avr. 2012*  
Départ d'un fonctionnaire à la retraite: sort  
des congés payés non pris, *CJUE 3 mai 2012*  
Expulsion de Roms: condamnation  
de la Bulgarie, *CEDH 24 avr. 2012*  
Droit à l'information dans les procédures  
pénales: adoption d'une directive

1271

## DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

### Droit pénal

Escoquerie au jugement: condamnation  
de la Caisse des dépôts et consignations,  
*Paris, 28 mars 2012*

Fichier des auteurs d'infractions sexuelles:  
circulaire d'application

1272

## DROIT PUBLIC

### Droit administratif

Etranger en situation irrégulière: existence  
d'une voie de fait, *Civ. 1<sup>re</sup>, 4 mai 2012*

Quotas par sexes dans la fonction publique:  
publication du décret

Intéressement des fonctionnaires  
territoriaux: publication des décrets

Code de la sécurité intérieure:

ratification de l'ordonnance

Evaluation des enseignants:

publication *in extremis* du décret

1274

## DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

### Droit du travail

Plan de sauvegarde de l'emploi: champ  
d'application de la nullité, *Soc. 3 mai 2012*

1275

## PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

### Profession juridique et judiciaire

Avocat: poursuites disciplinaires  
contre M<sup>e</sup> Szipner, *Civ. 1<sup>re</sup>, 4 mai 2012*

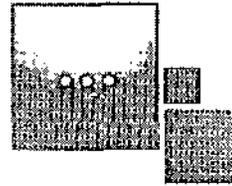
La Cour de cassation prononce moins  
d'amendes civiles

Passerelles vers la profession d'avocat:

examen de déontologie

Secret professionnel: le CNB souhaite

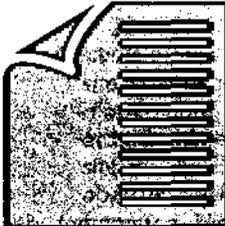
un renforcement



## POINT DE VUE

1277

L'affaire Viveo  
Le dernier acte ?  
par Pascal Lokiec



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES



### CHRONIQUES

1279

Tribunal compétent et loi applicable en matière d'atteintes aux droits de la personnalité commises sur internet à propos de C.JUE 25 oct. 2011, aff. jtes C-509/09 et C-161/10, *eDate Advertising* et *Olivier Martinez* par Tristan Azzi

1285

Les nouveaux (dés)équilibres de la compétence internationale en matière de cyberdélits après l'arrêt *eDate Advertising* et *Martinez* par Sylvain Bollée et Bernard Haftel

### PANORAMA

1294

Exécution des peines mars 2011 - février 2012 par Jean-Paul Céré, Martine Herzog-Evans et Eric Péchillon

### NOTES

1304

Les retombées d'une éruption volcanique sur la responsabilité des agents de voyages, note sous *Civ. 1<sup>re</sup>*, 8 mars 2012 [2 arrêts] par Christophe Lachize

1308

Le fondement juridique du « tour d'échelle », note sous *Civ. 3<sup>e</sup>*, 15 févr. 2012 par Nicolas Thomassin

1312

Précisions sur l'appréciation des conditions de validité de la clause compromissoire au regard de l'article 2061 du code civil, note sous *Civ. 1<sup>re</sup>*, 29 févr. 2012 par Anne-Claire Rouaud

1316

Retour sur la portée de la loi du 10 juillet 2000 tendant à préciser la définition des délits non intentionnels, note sous *Civ. 2<sup>e</sup>*, 15 mars 2012 par Nicolas Rias



## ENTRETIEN

1320

Jacques Raynard - Le diplôme de Juriste conseil d'entreprise, quarante ans de formation d'excellence en droit de l'Entreprise dans l'Université

**Le prochain numéro du Recueil paraîtra le 31 mai 2012**

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) soit à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Inès Gallmeister (i.gallmeister@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).